Nations Unies

S/PV.7735



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7735[e] séance

Lundi 11 juillet 2016, à 10 heures

New York

Président :	M. Bessho	(Japon)
Membres :	Angola	M. Gaspar Martins
	Chine	M. Zhang Dianbin
	Égypte	M. Kandeel
	Espagne	M. Gasso Matoses
	États-Unis d'Amérique	M. Klein
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Malaisie	M. Ibrahim
	Nouvelle-Zélande	M. Taula
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Meek
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Bermúdez
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Suárez Moreno

Ordre du jour

Consolidation de la paix en Afrique de l'Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel

(S/2016/566)

16-21115 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Consolidation de la paix en Afrique de l’Ouest

Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (S/2016/566)

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Mohamed Ibn Chambas, Représentant spécial du Secrétaire général et Chef du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2016/566, qui contient le rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel.

Je donne maintenant la parole à M. Chambas.

M. Chambas (*parle en anglais*) : Je suis heureux d’être ici aujourd’hui pour présenter au Conseil de sécurité un exposé sur la situation en Afrique de l’Ouest et au Sahel. Outre le premier rapport du Secrétaire général (S/2016/566) sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l’Afrique de l’Ouest et le Sahel (UNOWAS), dont le Conseil est saisi, je voudrais mettre en relief plusieurs points et informer les membres de l’évolution récente de la situation.

Je voudrais une nouvelle fois, au nom de mes collègues, remercier les membres du Conseil de sécurité de leur visite à Dakar et dans les locaux de l’UNOWAS le 8 mars, ainsi que de l’attention soutenue qu’ils continuent d’accorder à l’Afrique de l’Ouest et au Sahel.

Une décision majeure et très attendue a été prise le 30 mai. Pour la première fois, un ancien Président a été condamné par un tribunal africain pour les crimes commis sous son règne. La sentence dont a écopé l’ancien Président tchadien, M. Hissène Habré, a envoyé un signal fort contre l’impunité, et je tiens à rendre hommage au Sénégal qui a proposé d’accueillir et d’appuyer ce procès, lequel a fait fond sur les compétences d’éminents experts juridiques de toute l’Afrique.

Autre élément positif, les élections crédibles et pacifiques qui se sont tenues au Niger, au Bénin et à Cabo Verde ont donné aux citoyens de ces pays la possibilité de faire connaître leurs préférences de manière démocratique. Au Bénin et à Cabo Verde, les candidats sortants présentés par les partis au pouvoir ont très rapidement concédé leur défaite face aux candidats des partis d’opposition, ce qui a permis des transitions pacifiques et harmonieuses dans les deux pays.

En ce qui concerne le lien entre paix, gouvernance et développement, c’est le dépit né de l’absence ressentie d’ouvertures, de justice et d’espoir qui a contribué à créer un climat propice à l’émergence de mouvements militants qui se sont depuis manifestés dans le nord du Mali et le nord-est du Nigéria, et qui risquent de déstabiliser l’Afrique de l’Ouest, la région du Sahel et la région du bassin du lac Tchad. L’instabilité et l’existence de réseaux terroristes au Moyen-Orient et au Maghreb alimentent un peu plus l’extrémisme et les activités terroristes dans toutes ces zones situées au sud du Sahara.

À l’heure où nous parlons, dans la région du Sahel, 4,5 millions de personnes sont déplacées et 6 millions de personnes ont besoin d’une aide alimentaire d’urgence. Des millions de personnes ne peuvent cultiver leurs terres, et des millions d’enfants ne reçoivent pas l’éducation dont ils ont besoin pour bâtir un avenir meilleur. Boko Haram change constamment de tactique et a, par deux fois, attaqué la ville de Bosso, au Niger, les 3 et 16 juin, tuant des dizaines de soldats. En conséquence, les habitants de la ville, ainsi que les personnes déplacées et les réfugiés qui avaient fui la violence au Nigéria du fait des attaques répétées commises par ce groupe, ont dû fuir eux aussi et abandonner cette localité. Je me suis rendu dans cette zone le 22 juin, en compagnie des autorités nigériennes et de partenaires internationaux représentant la Banque mondiale et l’Organisation internationale pour les migrations, en signe de solidarité avec la population et les autorités de la province de Diffa, au Niger.

Les terroristes ont également frappé ailleurs en Afrique de l’Ouest, notamment à Ouagadougou le 15 janvier et à Grand-Bassam, en Côte d’Ivoire, le 13 mars. Les trafiquants, les criminels et leurs complices cherchent à profiter de l’anarchie et de l’insécurité pour élargir leurs réseaux. Nous ne devons pas permettre que cette tendance se poursuive ou se propage.

Premièrement, nous devons renforcer les forces régionales mobilisées dans le cadre de la Force multinationale mixte. Je salue de tout cœur les efforts louables déjà entrepris par les pays de la région et les

partenaires internationaux, mais les capacités, en particulier en matière de collecte de renseignements, doivent être renforcées. Deuxièmement, nous devons intensifier les efforts pour répondre aux besoins essentiels des civils innocents pris au piège de cette tragédie. Il est profondément inquiétant que seulement 11 % des fonds promis au titre de l’appel lancé par l’ONU avec pour objectif de mobiliser 1,98 milliard de dollars pour l’année 2016 aient été reçus à ce jour. Troisièmement, et c’est un aspect crucial, nous devons renforcer la gouvernance démocratique et nous attaquer aux causes profondes du problème, car ces efforts sont essentiels pour prévenir des conflits.

Au cours du second semestre de cette année, il y aura des élections législatives en Côte d’Ivoire, une élection présidentielle en Gambie, et des élections législatives et présidentielle au Ghana. En Guinée et au Togo, les citoyens attendent toujours la tenue d’élections locales qui auraient dû avoir lieu il y a bien longtemps. Au Ghana, nous déployons des efforts assidus en collaboration avec toutes les parties prenantes pour les aider à aplanir leurs divergences et à préserver la réputation méritée du pays pour ce qui est d’organiser des élections pacifiques et bien gérées. En Gambie, je suis profondément préoccupé par la répression des manifestations pacifiques organisées en avril pour réclamer des réformes électorales, et notamment par les cas présumés de torture et de décès de détenus, ainsi que par les déclarations incendiaires visant certaines communautés. Nous avons envoyé une mission conjointe de haut niveau dans le pays, en collaboration avec l’Union africaine, la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest et le Haut-Commissaire aux droits de l’homme, et nous continuerons d’accompagner le peuple gambien tout au long du processus électoral.

Parallèlement, plusieurs pays de la région sont en train d’examiner leurs lois fondamentales. Les commissions mises en place à cet effet au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d’Ivoire, au Libéria, au Sénégal et en Sierra Leone sont en train d’élaborer des recommandations pour adapter la Constitution de ces pays aux besoins d’une nation moderne. Le référendum au Sénégal, notamment, a validé la réduction de la durée du mandat présidentiel de sept à cinq ans. En seulement six semaines, la commission béninoise a présenté des recommandations pertinentes en vue de mener des réformes politiques et constitutionnelles. Nous travaillons avec nos partenaires à l’appui de ces processus, et mettons à disposition l’expertise collective de l’ONU pour contribuer à renforcer le Haut Conseil pour la réconciliation et l’unité nationale au Burkina Faso, entre autres efforts visant à aider le pays à consolider sa transition très réussie. En Mauritanie et au Togo, nous poursuivons nos efforts, en collaboration avec les partenaires régionaux, pour appuyer le dialogue entre les parties sur les grands problèmes nationaux.

Nous avons bon espoir que ces efforts de réforme permettront de renforcer la cohérence, d’améliorer la gouvernance et d’accroître la participation des femmes à la prise de décisions dans ces pays d’Afrique de l’Ouest et du Sahel. Cela permettrait de renforcer leur capacité de résistance aux chocs intérieurs et extérieurs, à l’instar de la récente épidémie d’Ebola, qui a été éliminée. En dépit de progrès impressionnants en matière de lutte contre la corruption, la chute des prix du pétrole compromet les efforts entrepris par le nouveau Gouvernement nigérian pour réorganiser l’économie. Dans le même temps, le pays est en proie à des tensions communautaires, à des différends liés aux ressources et à la résurgence de mouvements militants, non seulement dans le nord-est, mais également dans la région du Biafra et dans le delta du Niger. Étant donné que la récente décision de la Banque centrale de décrocher la devise nationale du dollar des États-Unis va probablement entraîner une hausse des prix et des difficultés socioéconomiques, les acteurs nigérians doivent approfondir les réformes consultatives et économiques tandis qu’ils s’efforcent de relancer la première économie africaine. Les exemples de la Côte d’Ivoire, du Sénégal et d’autres pays démontrent amplement la capacité de l’action politique à rééquilibrer les économies et à les rendre plus résistantes.

Par ailleurs, alors que le désert gagne du terrain et que les réserves d’eau diminuent, les partenaires internationaux doivent eux aussi unir leurs forces. Nous ne devons pas laisser la fragilité se transformer en échec. C’est pourquoi je prie le Conseil d’appuyer – comme il l’a toujours fait – la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel dans le contexte des efforts que nous déployons pour éliminer les causes profondes de la crise. Comme les membres du Conseil le savent, la sous-région est de plus en plus menacée par l’extrémisme violent et la radicalisation, en grande partie du fait de l’instabilité régionale et mondiale. En réponse au plan d’action du Secrétaire général pour la prévention de l’extrémisme violent, l’UNOWAS a organisé une conférence régionale les 27 et 28 juin à Dakar, en collaboration avec l’ONU et d’autres partenaires clefs, pour recenser collectivement les facteurs de l’extrémisme et les moyens de renforcer la prévention en Afrique de l’Ouest et au Sahel. La conférence a mis l’accent sur la nécessité d’approfondir

le dialogue avec les femmes et les jeunes, d’intégrer les stratégies en matière de sécurité, de développement et de droits de l’homme et de promouvoir l’appropriation locale, ainsi que des discours autres que celui véhiculé par l’extrémisme violent. Je continuerai à examiner cette question avec les acteurs nationaux et régionaux. Je suis également en train de mettre en place une équipe spéciale régionale des Nations Unies pour la prévention de l’extrémisme violent dans la région, afin de faciliter la coordination et la complémentarité des travaux des Nations Unies dans ce domaine.

La Commission mixte Cameroun-Nigéria, que je préside, a continué d’installer des bornes en vue de la démarcation définitive des frontières et a tenu des consultations dans les capitales, à Yaoundé et à Abuja, au cours de la période considérée. La Commission reste un excellent exemple des avantages de la prévoyance et de la coopération et continue de faire d’excellents progrès, qui sont notamment facilités par les excellentes relations bilatérales qui existent actuellement entre les deux pays, le Cameroun et le Nigéria.

Dans le cadre de l’examen des problèmes sous-jacents dans la sous-région et au-delà, nous devons également réfléchir davantage sur la façon dont nous pouvons améliorer collectivement les efforts internationaux de prévention des conflits avant que les crises ne dégénèrent et n’échappent à tout contrôle. Nous le devons aux peuples de l’Afrique de l’Ouest et du Sahel, qui ont fait montre d’une résilience remarquable face à des défis multiformes persistants. Sur la base de son mandat élargi suite à la fusion, l’UNOWAS demeure pleinement engagé à jouer le rôle qui lui revient dans la région, en coopération avec ses partenaires, notamment le Groupe de cinq pays du Sahel, l’Union africaine et la Communauté économique des États de l’Afrique de l’Ouest.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Chambas de son exposé.

J’invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 20.